



Solidarité et mécanisation au Sénégal

PRESENTATION DES STRUCTURES

L'AVEM (Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois) regroupe 160 élevages dont la moitié en bio. 3 vétérinaires assurent le suivi technique et sanitaire des troupeaux et une agronome développe l'approche agronomique. Un conseil d'administration gère l'association dont le système mutualisé, la formation et la prévention restent les principes de fonctionnement. La reconnaissance des savoir-faire des paysans et le transfert vers les autres éleveurs crée une véritable dynamique de groupe.

L'AGROPROV (Association des Groupements de Producteurs Ovins de Kaolack) est constituée de 600 éleveurs organisés en GIE. 20 à 30 personnes composent une famille organisée au sein de la concession ou lieu de vie. Ce sont des agropasteurs cultivant 10 à 20 ha d'arachide, mil, cultures vivrières et élevant 20 à 40 ovins et/ou quelques bovins, un ou deux chevaux et/ou ânes. Le sol est sableux, peu profond, séchant et pauvre en matière organique avec une pluviométrie de 400 à 600 mm par an de juin à septembre. Depuis 2006, 6 Groupements d'Utilisation du Matériel Agricole (GUMA) ont été créés pour gérer collectivement les motofaucheuses.



LES ACTIONS REALISEES DEPUIS 15 ANS

Jumelée depuis 15 ans, les deux associations ont développé des actions visant à améliorer l'élevage, notamment par la constitution de stocks fourragers.

L'envoi de motofaucheuses et petit matériel

Destinée à accroître le volume et la qualité de la production, notamment pour la production d'agneaux de la Tabaski, la constitution de stocks fourragers pour passer la saison sèche a été rendue possible par l'envoi de motofaucheuses.

Des groupements pour l'utilisation du matériel agricole (GUMA) ont été créés sur le modèle des CUMA pour recevoir les motofaucheuses. Au Sénégal, les paysans ne reçoivent aucune aide directe de l'Etat et les taux bancaires sont exorbitants : le partenariat AVEM/AGROPROV a mis en place un crédit solidaire avec l'aide des CUMA du sud-Aveyron pour financer l'acquisition des motofaucheuses.

Les formations :

Les éleveurs aveyronnais ont formé leurs collègues sénégalais :

- à la fauche et à la conservation sous forme de meules,
- à la conduite et l'entretien des motofaucheuses,
- mais aussi à la gestion économique des GUMA, à l'organisation collective
- et au calcul du coût de revient de la journée.



DES MOTOFAUCHEUSES AUX TRACTEURS

A la demande des éleveurs de l'AGROPROV de disposer de tracteurs, l'AVEM réalise une étude en 2012 sur l'impact du tracteur sur le secteur ; l'étude a montré l'intérêt du tracteur pour un ensemble d'activités, fauche, labour, battage du mil, mais aussi transports des animaux et des récoltes, de matériaux, ...

En 2013, un premier tracteur d'occasion est acheminé à Kaolack, les formations sur la conduite et l'entretien, la gestion et le coût journée, démarrent.



Pourquoi la mécanisation

- Pour augmenter la productivité agricole et rechercher l'autosuffisance alimentaire
- Pour diminuer la pénibilité du travail des femmes et des enfants et permettre à ces derniers une meilleure scolarisation
- Pour augmenter l'attrait du métier d'agriculteur et limiter l'exode rural
- Pour lutter contre l'accaparement des terres



LES OBJECTIFS ET LES BESOINS

Augmenter les volumes de production et renforcer l'organisation collective des producteurs.
Développer un modèle de mécanisation adapté aux conditions locales et accessible en termes d'approvisionnement (robustesse, pièces de rechange, facilité d'entretien) et de coût.

Favoriser la mécanisation en groupe et mettre en place et faire fonctionner un lieu de réflexion pour tous.

Mettre en place un système d'échanges Sud/Sud entre pays africains engagés dans des expériences comparables, comme par exemple le Bénin.

Le matériel



L'objectif est d'équiper les 6 GUMA de tracteurs (50 à 70 CV), de matériel de fauche et de labour léger ainsi que de batteuses à mil, soit un besoin de 10 tracteurs équipés et de 2 batteuses à mil.

Un tracteur d'occasion remis en état arrive au Sénégal avec son matériel à un coût de 10 à 15 000 € à 20 000 € pour 800 heures de travail par an.



Une batteuse à mil achetée localement coûte 23 000 €, pour 80 journées de battage entre le 15 novembre et le 15 mars permettant de battre 800 tonnes de mil.

Le projet prévoit également l'équipement d'un centre de machinisme (10 000 €), l'équipement bureautique de l'animateur de l'AGROPROV (1 500 €) et un stock de pièces détachées pour les tracteurs (1 000 €/tracteur).

Les formations



Elles concernent la conduite et l'entretien du tracteur, la gestion des GUMA, l'organisation collective et le suivi comptable.

Il est prévu de former 40 personnes par an, pour un coût moyen de 20 €/personne ; elles sont assurées par les bénévoles de l'AVEM et des CUMA.

L'animation



Essentielle en France comme au Sénégal pour programmer les actions, organiser les interventions des éleveurs et assurer le suivi et l'évaluation de l'opération, **l'animation reste la clé de voûte de l'opération.**

Le programme nécessite l'envoi de **deux missions (7 personnes) de 10 jours par an** à Kaolack, une au printemps pour faire le bilan technique et financier de la campagne écoulée et l'autre avant la campagne de fauche pour les formations et le suivi du parc de matériel.

Il est prévu d'organiser une **visite au Bénin** d'une délégation de paysans sénégalais et français pour tirer de l'expérience béninoise les enseignements utiles à l'opération prévue dans le bassin de Kaolack. Deux représentants des GUMA de Diokoule, Kathiote, Ndienné, Guinguinéo et Gossas, accompagnés de représentants des CUMA françaises et des animateurs de l'AVEM, se rendront au Bénin pour étudier concrètement le programme de mécanisation partagée.



Ainsi, il a été décidé de créer une nouvelle association "Avem-Sénégal-Cuma" uniquement dédiée à la poursuite des actions de coopérations et de développement avec les paysans sénégalais et les Cuma.

AVEM-SENEGAL-CUMA

Maison de l'Agriculture - Cap du Cres - 12100 MILLAU

avemsenegalcuma@gmail.com

06 88 70 70 22

Contacts :

Jean Seguin
06 71 92 82 03

Patrice Combettes
06 23 67 06 23

Jean-Claude Coulon
06 80 33 08 83